Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501364-20251217-DL2025133-DE

DL-2025-133
17 décembre 2025

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

VILLE DE JANZÉ
Place de l'Hôtel de Ville
(35150)
Tél : 02.99.47.00.54
Fax : 02.99.47.14.61
mairie@janze.fr

DATE DE CONVOCATION
09/12/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	24
Votants	26

VOTE	
Type	Unanimité
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

DL-2025-133

RESSOURCES HUMAINES

TABLEAU DES EFFECTIFS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'Espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Hubert PARIS, Maire.

Présents : Mmes et MM PARIS, JOULAIN, GOISET, BARRÉ-VILLENEUVE, MOREL, CORNILLAUD, PIGEON, BOTREL, LETORT, DUMAST, GUERMONPREZ, BLANCHARD, NAULET, TESSIER, BERTIN, OLLIVRY, LEFEUVRE, DELAUNAY, HOUILLOT, POTIN, MOREAU, GUAIS, CHEVALIER, CLERMONT ;
Absents : Mme MORVAN, Mme PABOEUF, Mme BLANCHET-DEAL ;
Absents représentés : Mme CÉZÉ à M. MOREL, Mme MONNIER à M. CORNILLAUD ;

Secrétaire de séance : M. MOREL

Tableau des effectifs

La présente délibération a pour objet d'ajuster le tableau des emplois permanents afin de tenir compte des modifications intervenues depuis la précédente mise à jour, à savoir :

Transformations d'emplois
Deux transformations sont proposées pour adapter l'organisation des services :

- Service Eaux et Environnement : transformation du poste de Technicien·ne STEP en poste de Responsable Unité Assainissement (catégorie B – filière technique), afin de refléter l'élargissement des responsabilités liées à la gestion du système d'assainissement.
- Service Accueil et Population : transformation du poste de Coordinateur du Service Accueil et État Civil en poste de Responsable Accueil Population (catégorie B – filière administrative), afin d'intégrer la coordination des différents accueils de la collectivité et la Maison France Service.

Modification de quotité de travail
Une mise en cohérence de la quotité de travail d'un poste d'ATSEM (catégorie C – filière animation) est proposée, afin d'ajuster le tableau des emplois à la quotité réellement exercée.

Suppression d'emploi
Il est proposé de supprimer un emploi d'ATSEM à temps complet devenu vacant à la suite d'un départ en retraite, la fermeture d'une classe ne justifiant pas son maintien dans les effectifs.

Transformations liées à des réussites à concours et examen professionnel
Deux agents ont accédé à un grade supérieur :
-Une agente du service Restauration scolaire lauréate du concours d'agent de maîtrise (filière technique),
-Une agente du CCAS lauréate de l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2e classe (filière administrative).
Ces évolutions impliquent la suppression des anciens emplois et la création de nouveaux emplois correspondants.

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L332-1 et suivants relatifs à la création et la suppression d'emplois permanents,
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,
VU le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 relatif aux dispositions générales applicables aux agents territoriaux,
VU le tableau des emplois permanents,
VU l'avis du Comité social territorial en date du 29 septembre 2025,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501364-20251217-DL2025133-DE

DL-2025-133

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la mise à jour de ce tableau afin de tenir compte des évolutions intervenues dans la situation des agents et des besoins du service,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *MODIFIE le tableau des emplois comme suit :*

Poste supprimé	Catégorie	Poste créé	Motif
Technicien·ne STEP	**Filière technique** **B** Technicien à Technicien Principal de 1ère Classe	Responsable Unité Assainissement	Réorganisation du service Eaux et Environnement, élargissement des missions
Coordinateur·trice du Service Accueil et État Civil	**Filière administrative** **B** Rédacteur à Rédacteur Principal de 1ère Classe	Responsable Accueil Population	Réorganisation du service des accueils et Population, coordination élargie aux accueils de la collectivité
ATSEM **à 35/35e**	**Filière animation** **C**	ATSEM **à 31,5/35e**	Mise en cohérence du tableau avec la quotité réellement exercée
ATSEM (35/35e)	**Filière animation** **C**	–	Suppression d'un poste devenu vacant suite à un départ en retraite et à la fermeture d'une classe
Adjoint technique principal de 2e classe	**Filière technique** **C**	Agent de maîtrise	Réussite au concours d'agent de maîtrise
Adjoint administratif	**Filière administrative** **C**	Adjoint administratif principal de 2e classe	Réussite à l'examen professionnel

– *INSCRIT au budget les crédits correspondants.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures ; Pour copie conforme

Le secrétaire de séance,
Pierric MOREL

Le Maire,
Hubert PARIS

MAIRIE DE JANZÉ
R.F.
35150